

MAIRIE de CARS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 23 janvier 2019, Monsieur le Maire de CARS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'une partie du chemin rural n°8, sis au lieu-dit Mazerolles.

L'enquête publique aura une durée de 15 jours :

du lundi 18 février 2019 à 0 heures au lundi 4 mars 2019 à 24 heures inclus.

Le dossier sera disponible en mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels et publié sur le site internet de la commune : <http://www.cars33.fr>

Les observations pourront être adressées par écrit à la mairie de CARS, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur, ou via l'adresse mail dédiée : enquete.cars@gmail.com

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

le mardi 19 février de 9h à 11h

et le vendredi 1er mars de 14h à 16h.

Le Maire, Alain JOURDAN